



Le Villeneuvois

Bulletin municipal avril 2017

Mes chers concitoyens,

La parution du Villeneuvois est l'occasion de communiquer avec vous et ainsi de vous tenir informés des évolutions que notre commune a vécues ces derniers mois.

En ce début d'année, le conseil municipal a été occupé à la mise en route de la Communauté de Communes de Vendevre - Soulaines (CCVS) et nombreuses délibérations ont dû être prises en ce sens. Outre la mise en place de sa gouvernance, les principales missions ont été concentrées sur l'harmonisation de la fiscalité et l'instauration de compétences. Grâce à cette dynamique, des dossiers lourds comme le PLUI, les espaces verts, le tourisme... sont désormais passés sous la tutelle de la CCVS. Nous profitons de cette édition pour vous fournir le nouveau magazine de la CCVS.

Le dossier ALLIA, lourdement présent dans notre presse quotidienne, m'a fortement occupé en ce début d'année. André ALTENBACH ne s'est pas ménagé, tous les jours sur le pont, nous avons continué les discussions avec toutes les parties. Plusieurs fois reçus au ministère, à la sous-préfecture, nous travaillons quotidiennement à la recherche de solutions pour les employés mais aussi pour le devenir du site.

Le conseil municipal, sur le premier trimestre, a pris position sur plusieurs sujets. Entre autres, nous essayons de trouver une solution alternative à notre boulangerie disparue. Nous avons évité la fermeture de l'église en acceptant son reclassement afin de conserver l'ouverture de l'édifice au public. Le dossier de la station d'épuration est complet ; reste à obtenir les autorisations de rejet qui sont données par l'agence nationale de l'eau. Des travaux de réfection de la rue de l'Eglise sont programmés et budgétisés. Une dalle sous les bennes à verre sera prochainement mise en place sur la place de la Charme.

D'autres dossiers sont aussi à l'étude. Ils seront d'actualité en 2017 et cela avec une fiscalité communale inchangée pour 2017.

Les élections présidentielles et législatives vont nous mobiliser plusieurs Dimanches et ce sera certainement l'occasion de croiser certains d'entre vous. Je vous invite également à participer aux prochaines manifestations de l'Association Municipale des loisirs, tout prochainement, le 16 juin, LA FÊTE DE LA MUSIQUE en plein air si la météo le permet.

Alors au plaisir de vous rencontrer prochainement, je vous souhaite une bonne lecture.

Jésus CERVANTES



A NOTER ! Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19 h

23 avril	Election présidentielle	16 juin	Fête de la musique
7 mai	Election présidentielle	11 juin	Election législative
10 mai	Inscription rentrée scolaire 2017/18	18 juin	Election législative
13-14 mai	Fête patronale	30 juin	Fête des écoles

COMMUNE DE LA VILLENEUVE AU CHÊNE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 03 FEVRIER 2017

L'an 2017 et le 03 février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle des réunions sous la présidence de CERVANTES Jésus, Maire.

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BACHELERY Alain (arrivé à 20h45), M. BRACKE Thierry, Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain, M. MAÏER Jean-Paul, Mme MAROT Aurélie, Mme OCKOCKI Sophie, M. THOMAS Ludovic, M. TISSOT Romain, Mme VILLAIN Brigitte,

Toutes les décisions ont été approuvées à l'unanimité des membres présents.

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016.

Proposition d'un commissaire titulaire et d'un commissaire suppléant pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D) de la Communauté de communes de Venduvre-Soulaines

- ♦ Commissaire titulaire : Mme Sophie OCKOCKI
- ♦ Commissaire suppléant : M. Jean-Paul MAÏER

Désignation de représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) de la Communauté de communes de Venduvre-Soulaines

- ♦ Titulaire : Mme Brigitte VILLAIN
- ♦ Suppléant : M. Jésus CERVANTES

Convention de mise à disposition établie pour l'année 2017 entre la communauté de communes de Venduvre-Soulaines et la commune de La Villeneuve au Chêne pour l'entretien des espaces verts, des voiries, du monument aux morts et des ERP.

Présentation des résultats budgétaires de l'exercice 2016

Section de fonctionnement

RECETTES	301 395,82
DEPENSES	286 972,49
RESULTAT 2016	14 423,33

Section investissement

RECETTES	94 678,01
DEPENSES	68 691,62
RESULTAT 2016	25 986,39

Désignation de 3 membres par le conseil municipal pour le renouvellement du bureau de l'AFR de La Villeneuve au Chêne – Durée du mandat : 6 ans

1. M. Patrick GARNIER
2. M. Jean-Luc GRANDIN
3. M. Jean BERNAND-CROSSETTE

Devis retenu pour la pose de 3 nouveaux extincteurs à l'école (localisation : tableau électrique + chaudière) et à la mairie (localisation : tableau électrique) – Coût H.T = 211.30 €

Devis retenu pour la pose de filets à l'église afin de bloquer l'accès aux volatiles
Coût H.T de l'opération : 1 696 €uros. Installation garantie 10 ans.

Devis retenu pour l'achat de mobiliers pour la mairie et sa salle annexe
27 chaises + 1 fauteuil de bureau – Coût H.T = 585.40 €

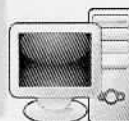
Demande de déclassement de l'Eglise en ERP de 5ème catégorie de type V

Attribution financière scolaire 2017 fixée à 40 € par élève + versement d'une subvention de 1 000 € à la coopérative scolaire

Mise à jour du Plan d'occupation avec intégration de Servitudes d'Utilité Publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé exploitées par la société GRTgaz

Dossier relatif à l'implantation d'un nouveau système de traitement des eaux usées : présentation de l'avancement du projet. Tous les différents points d'étapes sont évoqués.

Retrouvez les comptes rendu sur le site internet
de la commune : www.lavilleneuveauchene.fr



Vie communale et intercommunale

Travaux

Rue de l'église

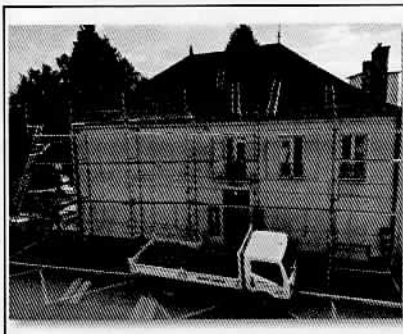


La municipalité va engager des travaux pour un montant d'environ 35 000€ dans la rue de l'église, afin de remettre en état et de consolider une partie de la chaussée fortement dégradée.

A cette occasion, la rue sera fermée à la circulation, qui se fera via la route départementale 619.

A l'issue des travaux, et afin de préserver cette voirie, la municipalité a décidé suivant les conseils émis par le SLA (service local d'aménagement), de rendre la voie accessible en sens unique.

Dans le même objectif de sauvegarde des voies communales, la rue de l'épinette sera dans un futur proche réservée à la circulation des riverains.



TOITURE DE LA MAIRIE

Le mardi 18 avril des travaux de réfection ont débuté sur la toiture de la mairie qui en avait bien besoin. Ces travaux repoussés pour cause budgétaire, devenaient impératifs afin de maintenir le bâtiment en bon état.

Le démoussage, le changement de la zinguerie, la suppression des cheminées et le remplacement de quelques tuiles ont été réalisés par l'entreprise Lehmann de Beurey.

UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAINS BIENTOT SUR NOTRE COMMUNE

Depuis la fermeture de la boulangerie de Mesnil saint Père et du dépôt de pains, la municipalité n'a eu de cesse de trouver une solution afin de fournir, de nouveau, du pain aux habitants de la Villeneuve au Chêne.

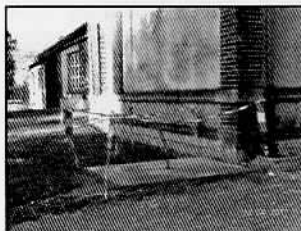
La boulangerie pâtisserie de Lusigny sur Barse nous propose une alternative innovante : le distributeur automatique de pains. Par ce biais, il sera possible d'acheter des baguettes à n'importe quelle heure de la journée.

Il sera positionné entre la place de la Charme et rue Pierre, plus précisément, à côté de l'école maternelle.

Sa mise en place, prévue courant mai 2017, sera suivie d'une démonstration publique.

Un grand merci au gérant de la boulangerie pâtisserie du Lac.

Dalle sur laquelle sera positionné le futur distributeur de pain



Association municipale :

Déjà très engagé dans l'association, Ludovic Thomas en est devenu le nouveau président lors de la dernière assemblée générale.

Nous lui souhaitons réussite et beaucoup de soutien dans cette tâche qui est loin d'être facile.

Le villeneuvois



Cette revue est une réalisation de la commune de LVAC

Directeur de publication

Jésus Cervantès

Réalisation

Romain TISSOT

Auréli Marot

Brigitte Villain

Carole Logé

Copie interdite sans autorisations